

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(98)/ST/98

20 mai 1998

général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT), le prédécesseur de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), est importante pour le commerce mondial. Elle coïncide également avec la deuxième Conférence ministérielle de l'OMC, occasion à laquelle les Ministres se réunissent pour préparer les discussions du prochain millénaire.

C'est avec succès que l'OMC a pris la suite du GATT pour mettre en place un cadre multilatéral solide pour le commerce, étayé par un ensemble de règles bien négociées et un programme élargi traitant de questions qui vont bien au-delà de l'abaissement des droits de douane applicables au commerce des marchandises. La mise en oeuvre complète et rapide des engagements est un élément-clé de l'accomplissement du mandat de l'OMC. Si l'on considère les trois dernières années d'efforts déployés collectivement par les Membres, l'OMC a contribué pour une large part à fixer le rythme de la libéralisation du commerce. Cela étant, l'environnement commercial n'est pas statique et les tâches délicates à accomplir ne manquent pas. L'interdépendance croissante des pays commerçants a entraîné l'apparition de certaines questions liées au commerce. L'étendue de cette interdépendance est malheureusement démontrée par la récente crise financière en Asie.

A ce sujet, nous avons la chance d'être moins touchés que d'autres pays émergents depuis qu'est survenue cette crise qui en a secoué beaucoup d'autres durant les derniers mois. Nous ne sommes pas complètement épargnés, mais nous avons continué de faire le point

Accession à l'OMC

La politique de libéralisation menée par notre gouvernement correspond également à notre demande d'accéder à l'OMC. Plus de huit années ont passé depuis que nous avons soumis notre demande d'accession au GATT, puis à l'OMC lors de l'institution de cette dernière en 1995. Nous voudrions saisir cette occasion pour remercier les Membres de l'OMC qui ont participé au processus d'accession de notre pays pour leur soutien et leur coopération.

Nous avons fait des progrès très importants dans les négociations bilatérales relatives à l'accès au marché; il ne reste que deux Membres avec lesquels nous devons poursuivre les consultations et les questions en suspens sont très limitées. Notre objectif est d'achever très prochainement toutes les négociations bilatérales. Pour

- Nous souhaitons que se poursuivent les débats sur le commerce et la concurrence, le commerce et l'environnement, le commerce et l'investissement, et la transparence des marchés publics, car les questions en jeu sont essentielles pour étendre et renforcer la libéralisation du commerce. Il importe cependant de maintenir un équilibre des intérêts des différents participants afin que ces efforts bénéficient du soutien maximum.

Activités futures de l'OMC

Les Accords, Accords plurilatéraux et Décisions et Déclarations connexes de l'OMC contiennent des éléments concernant le réexamen des dispositions existantes et les travaux et négociations futurs. C'est à ces éléments qu'il faut accorder la priorité lorsqu'on examine les activités futures de l'OMC.

En ce qui concerne les négociations déjà prévues, il serait important que les Membres examinent et arrêtent un programme de travail pour faciliter le commencement des négociations. Nous aimerions participer à de tels débats ainsi qu'aux négociations qui s'ensuivront. Si nous ne sommes pas Membre de l'OMC lorsque les négociations commenceront, nous souhaiterions quand même y participer, les résultats étant mis en oeuvre avant l'accession sur une base autonome et, après l'accession, en tant qu'obligation découlant de l'OMC.

Conclusion

Il est capital que les décideurs maintiennent la dynamique de la recherche du consensus pour relever les nouveaux défis à mesure que nous